

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Herd Navigator Diluent

EU3275

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 878/2020)

Date de préparation 12-janv.-2021

Date de révision :
29-août-2024

Numéro de révision: 1.2

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Herd Navigator Diluent

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Substances chimiques de laboratoire, solvant

Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacter le fabricant

DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21
Email MSDS.EU@delaval.com

Fournisseur

France: DeLaval
Omega Parc Bat. 5
3 Bd Jean Moulin - CS40504
78997 Elancourt
France
Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:
DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
9031 Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG
Munchrutistrasse 2
6210 Sursee
Switzerland
Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:
(33) 1 4005 4848

Belgique:
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg: par+ 352 8002 5500

Suisse:
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Non dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

Non dangereux

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants

2.3. Autres dangers

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB) ($\geq 0.1\%$)
Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) ($\geq 0.1\%$)
Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Informations supplémentaires

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0.1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

| | |
|-----------------------------|---|
| Contact oculaire | Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin. |
| Contact avec la peau | Retirer les chaussures et vêtements contaminés. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. |
| Ingestion | Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. |
| Inhalation | Amener la victime à l'air libre. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|-----------------------------------|--|
| Effets aigus | D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée. |
| Effets retardés | Aucun(e) connu(e). |
| Effets d'une surexposition | Aucun(e) connu(e). |

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de

Aucun(e).

sécurité

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**Dangers spécifiques dus au produit chimique**

During fire, gases hazardous to health may be formed.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection et précautions pour les pompiers Utiliser un équipement de protection individuelle. Procédures classiques de lutte contre les feux chimiques.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**Précautions individuelles**

Wear appropriate personal protective equipment as specified in Section 8.

Autres informations

Voir Section 12 pour plus d'informations

Conseils à destination des secouristes.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la dispersion des matériaux déversés dans les cours d'eau, les drains et les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12 pour plus d'informations

Équipement de protection individuel, voir section 8

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**Manipulation**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Remarques générales en matière d'hygiène

Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Se laver les mains après manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Stockage**

Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans le conteneur d'origine.

Tenir au frais et à l'abri du rayonnement solaire. Conserver à des températures comprises entre 2 °C et 8 °C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**Scénario d'exposition**

Sans objet

Autres recommandations

Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

| Nom chimique | UE | Autriche | Belgique | Bulgarie | Croatie |
|---------------------------------|---|---|---|---|--|
| Sodium azide 26628-22-8 | TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³ | Skin STEL: 0.3 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³ | TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³ | STEL: 0.3 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³ K* | TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³ * |
| Nom chimique | Danemark | Estonie | Finlande | France | Allemagne |
| Sodium azide 26628-22-8 | TWA: 0.1 mg/m ³ Skin | S+ TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³ A* | TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³ Skin | TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³ | TWA: 0.2 mg/m ³ Peak: 0.4 mg/m ³ |
| Nom chimique | Hongrie | Irlande | Italie | Lettonie | Lituanie |
| Chlorure de sodium 7647-14-5 | | | | | TWA: 5 mg/m ³ |
| Sodium azide 26628-22-8 | TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³ | TWA: 0.1 mg/m ³ STEL: 0.3 mg/m ³ | TWA: 0.1 mg/m ³ | AER: 0.1 mg/m ³ (8st.) | O* TWA: 0.1 mg/m ³ |

| | | | | | |
|----------------------------|---|---|--|--|---|
| | | Skin | | 0.3 mg/m ³ (15') Aroda ekspozīcijasrobežvērtī bas | STEL: 0.3 mg/m ³ |
| Nom chimique | Pays-Bas | Norvège | Pologne | Portugal | Espagne |
| Sodium azide 26628-22-8 | Skin STEL: 0.3 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³ | TWA: 0.1 mg/m ³ | NDSch: 0.3 mg/m ³ NDS: 0.1 mg/m ³ | STEL: 0.3 mg/m ³ Ceiling: 0.29 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³ | Skin STEL: 0.3 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³ |
| Nom chimique | Suède | Suisse | Royaume-Uni | Union européenne | |
| Sodium azide 26628-22-8 | KGV: 0.3 mg/m ³ NGV: 0.1 mg/m ³ | STEL: 0.4 mg/m ³ TWA: 0.2 mg/m ³ | | | |

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux

Lunettes de protection.

Protection de la peau

Gants de protection.

Protection des mains

Caoutchouc nitrile

Protection respiratoire

En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Liquide

Aspect

Aucune information disponible

Odeur

Aucune information disponible

Seuil olfactif

Aucune information disponible

Propriété

Valeurs

Point/intervalle de fusion

~ 0 °C

Point/intervalle d'ébullition

~ 100 °C

Limite supérieure d'inflammabilité:

Aucune donnée disponible

Limite supérieure d'explosivité

Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'inflammabilité

Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'explosivité

Aucune donnée disponible

Point d'éclair

Ne concerne pas le produit proprement dit

Température d'auto-inflammabilité

Aucune donnée disponible

Température de décomposition

Aucune donnée disponible

pH

8.1 - 8.3

Viscosité cinématique

Aucune donnée disponible

Hydrosolubilité

Miscible avec l'eau

Solubilité dans d'autres solvants

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage : n-octanol/eau

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur

Aucune donnée disponible

Densité relative

Aucune donnée disponible

Densité de vapeur

Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules

Sans objet

9.2. Autres informations

Viscosité

Aucune donnée disponible

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité
Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun(e) connu(e).

10.2. Stabilité chimique

Stabilité

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) connu(e).

10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e)

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Inhalation

Aucune information disponible.

Contact oculaire

Aucune information disponible.

Contact avec la peau

Aucune information disponible.

Ingestion

Aucune information disponible.

Corrosion/irritation cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$).

11.2.2. Autres informations

Aucun(e)

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Effets d'écotoxicité

Eviter le rejet dans l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennesCe produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$).**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés Éliminer conformément aux réglementations locales.

No de déchet suivant le CED 16 05 09

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**IMDG/IMO**

| | |
|--|-------------------------------|
| 14.1 N° ONU | Non réglementé |
| 14.2 Nom d'expédition | Non réglementé |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | Non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non réglementé |
| 14.5 Danger pour l'environnement | Aucun(e) |
| 14.6 Dispositions spéciales | Aucun(e) |
| 14.7 Maritime transport in bulk according to IMO instruments | Aucune information disponible |

ADR/RID

| | |
|--|----------------|
| 14.1 N° ONU | Non réglementé |
| 14.2 Nom d'expédition | Non réglementé |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | Non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non réglementé |
| 14.5 Danger pour l'environnement | Aucun(e) |
| 14.6 Dispositions spéciales | Aucun(e) |

IATA/CAO

| | |
|--|----------------|
| 14.1 N° ONU | Non réglementé |
| 14.2 Nom d'expédition | Non réglementé |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | Non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non réglementé |
| 14.5 Danger pour l'environnement | Aucun(e) |
| 14.6 Dispositions spéciales | Aucun(e) |

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et

d'environnement**Législations de l'UE**

Reg.1907/2006 (REACH)

Reg.1272/2008 on classification, packaging and labeling of substances and mixtures

Reg. 878/2020 amending REACH Annex II

Reg. 2018/1480/CE (ATP 13 CLP)

Dir. 2000/39/CE (OEL)

Reg. 649/2012/CE (PIC)

Inventaires internationaux

EINECS/ELINCS

All components are listed or exempted

Légende

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

La classification des risques pour la santé humaine, physiques et chimiques et des dangers environnementaux a été dérivée d'une combinaison de méthodes de calcul et, le cas échéant, de données d'essai.

Principales références de la littérature et sources de donnéeswww.ChemADVISOR.com/**Date de préparation** 12-janv.-2021**Date de révision :** 29-août-2024**Numéro de révision:** 1.2**Remarque sur la révision:****Motif de la révision** Section de mise à jour :**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité